

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de FELINES

se réunira, en séance ordinaire le 21 février 2025, à 20 heures 30.

Objet de la réunion

Désignation d'un secrétaire de séance

- Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 14 décembre 2024
- Délibération DEVIS Tondeuse/débroussailleuse
- Délibération demande de subvention APE Craponne sur Arzon
- Délibération Convention d'assistance retraite du CDG
- Délibération sur les propositions d'emprunts à court terme
- Délibération sur la reconduction Panneau Pocket et/ou abonnement ILLIWAP
- Délibération sur la proposition de création d'un réseau d'eau pluviale à AUFFOUR par la DEA
- Délibération sur devis d'abattage et proposition d'achats de bois

QUESTIONS DIVERSES :

- Situation sur la maison Tissandier
- Nouvelle organisation de la cantine à la rentrée des vacances
- problème stationnement de véhicules dans l'espace ancien couvent.

Fait à Félines, le 15 février 2025

Le Maire

